

Écrit par le 22 novembre 2024

PACA : appel à candidatures pour la 5^{ème} édition du Prix Santé Entrepreneurs



Engagée auprès de 6.500 chefs d'entreprises et entrepreneurs sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse, Harmonie Mutuelle lance l'appel à candidatures pour une nouvelle édition du Prix santé entrepreneurs. Cette initiative a pour objectif de valoriser et récompenser les actions d'entrepreneurs en faveur de la santé et du bien-être de leurs salariés ou de leur environnement.

Les entrepreneurs des régions PACA et Corse, adhérents ou non d'[Harmonie Mutuelle](#) ont jusqu'au 25 septembre s'ils veulent participer à la 5^{ème} édition du Prix Santé Entrepreneurs organisée par l'acteur majeur de la protection sociale en France. Une dotation de 5.000 euros est prévue pour le premier prix et 1.000 euros seront attribués aux prix coup de cœur. Les lauréats régionaux seront connus le 11 octobre avant les lauréats nationaux dévoilés de 8 novembre.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Récompenser les actions à impact positif sur la santé et l'environnement

Harmonie Mutuelle, protège plus de 140 000 entrepreneurs en complémentaire santé. Engagés pour améliorer les conditions de travail et valoriser le fait que la santé et le bien-être sont des conditions sine qua non de la réussite entrepreneuriale, les adhérents élus entrepreneurs membres de la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs sont à l'origine de la création du Prix Santé Entrepreneurs.

Les prix nationaux seront attribués et remis aux entrepreneurs qui ont menés des actions internes à impact positif dans le domaine de la santé. Ils seront décernés selon les critères suivants :

- La santé, le bien-être du chef(fe)d'entreprise
- La santé, le bien-être de ses salariés
- La santé, le bien-être de ses clients
- La santé, le bien-être de son environnement au sens large

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. En qualité d'Entreprise Mutualiste à Mission, engagée auprès des entrepreneuses, des entrepreneurs et de leurs salariés, nous mettons en œuvre des solutions innovantes pour les protéger et les accompagner dans leur vie professionnelle et personnelle. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. » a déclaré [Robert Jimenez](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle.

Il y a 10 ans Caumont était la première commune de France à proposer une mutuelle municipale

Ecrit par le 22 novembre 2024



La Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud (MGA) vient de célébrer les 10 ans des Mutuelles de Village à Caumont-sur-Durance, première municipalité de France à l'avoir mise en place. Depuis, près de 2 000 communes ont suivi l'exemple de la ville vaclusienne.

Il y a 10 ans, à l'initiative de Véronique Debue alors adjointe à la mairie de Caumont-sur-Durance, s'est créé en 2013 un comité de pilotage composé de professionnels de la santé, d'étudiants et de citoyens. L'idée de ce dispositif consistait à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé non-obligatoire de qualité à des prix compétitifs.

Les Mutuelles de village se sont donc alors concrétisées autour un contrat spécifique dont les garanties et les tarifs ont été discutés avec la commune. Caumont-sur-Durance et la MGA ont été les précurseurs en France.

« C'est ici à Caumont que l'idée a été travaillée, murie et au final réalisée, rappelle Claude Morel, actuel maire de Caumont-sur-Durance. Nous en sommes vraiment fiers. Rien n'aurait abouti sans une rencontre entre Véronique Debue, le comité le pilotage et la MGA. »

Un exemple pour plus de 2 000 communes françaises

De nombreuses municipalités ont ensuite suivi l'exemple de Caumont-sur-Durance, premier village de France à l'avoir introduit. Rien que la MGA compte aujourd'hui 86 communes adhérentes. Et au niveau national, on évalue actuellement à environ 2 000 le nombre de communes (dont plusieurs dizaines de vaclusiennes) à avoir mis en place ce dispositif solidaire de santé. De quoi 'couvrir' 20 000 personnes qui bénéficient désormais d'une mutuelle santé communale sur l'ensemble de l'Hexagone.

« Nous avons pris la Mutuelle de village dès le début et nous y sommes toujours... », confie très satisfait, un couple de Caumontois lors de la soirée de célébration de ce 10e anniversaire qui s'est tenu cette semaine.

L.G.

Groupement de mutuelles : création d'Aésio santé Méditerranée



L'Union mutualiste La Catalane (Pyrénées Orientales, 66), Eovi réalisations mutualistes (Vaucluse, 84) et Languedoc Mutualité (Hérault, 34) ont fusionné les trois groupements créant Aésio santé Méditerranée, en complément d'Aésio mutuelle.

Président & dirigeant

[Christian Boidin](#), ancien cadre dirigeant du Crédit Agricole du Languedoc a été élu président du nouveau groupement dirigé par Jean-Marc Gaffard. Aésio Santé Méditerranée gère 37 établissements de santé, 22 établissements sanitaires, 8 établissements de distribution de biens et services, 7 établissements médico-sociaux et emploie 955 salariés (équivalent temps plein).

Des cliniques...

Parmi ses établissements l'on compte 2 cliniques, 3 centres de santé polyvalents, 17 centres dentaires,



Écrit par le 22 novembre 2024

cinq Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), un Habitat seniors, un SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile), 4 centres optiques, 3 centres audition et une pharmacie. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 104M€.

Des enjeux sociétaux

«Nous œuvrons pour faire face aux enjeux de notre société, explique Christian Boidin, président d'Aésio santé Méditerranée, détaillant le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques et la raréfaction des finances publiques.

Des solutions innovantes

Nous souhaitons développer la e-santé souligne Jean-Marc Gaffard, directeur territorial Aésio santé Méditerranée, et faciliter l'accès à des spécialistes à distance ou bénéficier d'outils basés sur l'intelligence artificielle pour repérer et prévenir la fragilité ; Créer des lieux de santé de proximité dans les territoires touchés par la désertification médicale ; Optimiser les parcours de soins en évitant les ruptures de prise en charge et les hospitalisations ; Expérimenter de nouvelles prises en charge et outils dans l'accompagnement et la prise en charge des patients.»